



HAL
open science

**Stockholm's eye - The correspondence of the consul
François Philippe Fölsch in Marseilles, 1780-1807 -
Between information management and the construction
of knowledge on Mediterranean trade**

Pierre-Yves Beaurepaire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Beaurepaire. Stockholm's eye - The correspondence of the consul François Philippe Fölsch in Marseilles, 1780-1807 - Between information management and the construction of knowledge on Mediterranean trade. *Nordiques*, 2023, 45, 10.4000/11nq7 . hal-04572730

HAL Id: hal-04572730

<https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-04572730>

Submitted on 12 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nordiques

45 | 2023

Les lieux de rencontre - Circulation des savoirs autour de la mer Baltique du Moyen Âge au début du XXe siècle

L'œil de Stockholm - La correspondance du consul François Philippe Fölsch à Marseille, 1780-1807 - Entre gestion de l'information et construction d'un savoir sur les échanges en Méditerranée

Pierre-Yves Beaurepaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/nordiques/8729>

ISSN : 2777-8479

Éditeur :

Association Norden, Bibliothèque de Caen la mer

Référence électronique

Pierre-Yves Beaurepaire, « L'œil de Stockholm - La correspondance du consul François Philippe Fölsch à Marseille, 1780-1807 - Entre gestion de l'information et construction d'un savoir sur les échanges en Méditerranée », *Nordiques* [En ligne], 45 | 2023, mis en ligne le 01 novembre 2023, consulté le 10 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/nordiques/8729>

Ce document a été généré automatiquement le 10 mai 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

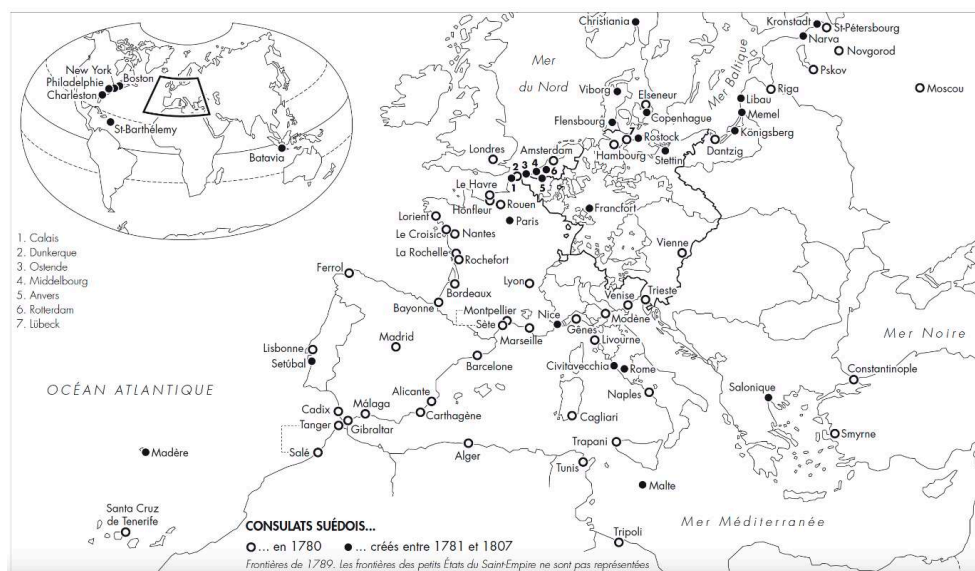
L'œil de Stockholm - La correspondance du consul François Philippe Fölsch à Marseille, 1780-1807 - Entre gestion de l'information et construction d'un savoir sur les échanges en Méditerranée

Pierre-Yves Beaurepaire

- ¹ Cet article se propose de revenir sur une décennie de recherches collectives et d'édition critique de la correspondance de François Philippe Fölsch (1755-1832), consul de Suède à Marseille¹. Forte de quelque trois cents lettres envoyées entre 1780 et 1807 – période retenue pour l'édition² –, la correspondance de François Philippe Fölsch est clairement une correspondance professionnelle. Dans le champ consulaire, François Philippe Fölsch est à sa manière un consul « moyen » d'une puissance désormais « moyenne » : la Suède de Gustave III n'a plus les ambitions stratégiques de celle de Gustave II Adolphe au début du siècle précédent. Mais il est établi à Marseille premier port français à égalité avec Bordeaux à la fin du XVIII^e siècle, alors que la Suède investit depuis plusieurs décennies dans le développement d'un réseau consulaire en Méditerranée structuré, et pas seulement dans quelques postes consulaires qui ne seraient pas coordonnés. Après Livourne (1720) et Alger (1729), Marseille est, en 1731, le troisième poste ouvert par la Suède en Méditerranée.
- ² Dans cette perspective, les consuls de Suède deviennent des récepteurs privilégiés d'informations, qu'ils filtrent, vérifient, enrichissent de commentaires et relaient jusqu'aux organes de tutelle dont ils relèvent à Stockholm. Ils participent ainsi à la constitution des savoirs experts qui sont la marque des monarchies administratives au

siècle des Lumières. À son poste, François Philippe Fölsch est un observateur attentif, tant dans le champ du négoce que dans celui de l'agitation sociale et politique. Il témoigne enfin jour après jour de l'importance des mobilités scandinaves en Méditerranée et de la variété des formes qu'elles prennent. Issu du négoce protestant et de familles où s'entrecroisent des liens venus de Suisse alémanique et d'Hambourg, « notre » Fölsch est né le 14 septembre 1755 à Marseille – il est donc régnicole aux yeux du roi de France –, où il grandit avec ses deux sœurs : Jeanne Louise et Mariette. En 1769, il fréquente « le séminaire de Haldenstein près de Coire en Suisse pour y apprendre l'allemand »³, et recevoir une éducation protestante. Il est de retour à Marseille en juin 1771, mais en 1777, son père l'envoie à Stockholm pour parfaire sa formation commerciale au comptoir du négociant suédois Halenius. Le jeune homme emporte avec lui une lettre de recommandation pour le président du Conseil royal⁴, qui obtient pour lui le droit de succéder à son père en qualité de consul à la mort de celui-ci. Lors de son séjour de deux ans à Stockholm, François Philippe se familiarise aussi avec la langue suédoise et le 27 mai 1778, il est reçu apprenti dans la loge maçonnique des négociants de Stockholm, *Sint Edvard*. Il est élevé aux grades de compagnon le 17 février 1779 et de maître le 1^{er} mars 1779, avant de rentrer à Marseille.⁵ On sait l'importance de la Franc-maçonnerie pour les négociants au XVIII^e siècle qui, outre la dimension purement initiatique, y trouvent une sociabilité chaleureuse et fraternelle lorsqu'ils sont en déplacement, comme des relations et des perspectives d'affaires à approfondir hors du temple. Après ces différents apprentissages, il est temps pour François Philippe Fölsch de recueillir l'héritage de deux générations de consuls : fondateur de la dynastie, Jean-Antoine Butini (1693-1779), établi à Marseille en 1724, est devenu consul de Suède en 1735, poste que son gendre, Henri Jacques Fölsch – le père de François Philippe – qui a épousé Anne Élisabeth Butini (1725-1813) à Genève en 1745, reprend en 1764. En 1780, François Philippe Fölsch prend à son tour le consulat.

Carte 1 : Le réseau consulaire suédois à l'époque de François Philippe Fölsch



Une source informationnelle de valeur

- 3 En poste dans un centre nerveux de l'espace méditerranéen, Fölsch assure une veille précieuse. Or, dans tout port méditerranéen en relation avec l'Afrique du Nord et le Levant, cette veille est d'abord sanitaire, en particulier dans le cas de Marseille, où le souvenir de l'épidémie de peste de 1720 et de la brèche ouverte dans le dispositif sanitaire portuaire et urbain est particulièrement douloureux. Fölsch récolte, croise, enrichit l'information avant de la transmettre et de suivre les crises épidémiques jusqu'à l'apaisement des craintes ou la survenue d'une nouvelle fraîche qui doit focaliser l'attention du destinataire, et l'aider dans sa prise de décision. Pour cette raison, il annexe à ses courriers les bulletins publiés par la Santé de Marseille⁶, et n'oublie pas de justifier l'importance de son poste comme de sa mission d'observation, ainsi dans cette lettre de 1788 :

Stockholm [à] Son Excellence le comte d'Oxenstierna le 7 mars 1788

La nouvelle que j'ai eu l'honneur de donner à Votre Excellence par ma dernière lettre du 4 de ce mois, que la peste s'était derechef déclarée à Alger s'est complètement confirmée. Voici les détails que je me suis procurés à ce sujet.

Le bureau de santé de cette ville avait reçu depuis une quinzaine de jours une lettre du consul de France à Alger qui le prévenait que quelques accidents s'étaient déclarés dans les environs, mais les derniers bâtiments arrivés ici de Majorque ont porté à ce bureau des lettres de l'administration de santé dans cette île, qu'elle avait reçues d'Alger même l'avis certain que la peste avait pénétré dans la ville et que vers le milieu de février, il y mourait de huit à neuf personnes de ce cruel fléau. On s'attendait à la vérité à ce nouvel accident parce qu'il est fort rare qu'après que la peste a paru assez dans les contrées qu'elle afflige, elle ne développe ensuite de nouveau toute sa violence par une rechute. Cette ville de Marseille en est un exemple, la rechute y fut infiniment plus meurtrière que la première attaque. Aussi craint-on d'apprendre par les prochaines lettres d'Alger que le nombre des victimes va toujours en croissant⁷.

- 4 La veille du consul est également institutionnelle et géopolitique, lorsqu'elle concerne les trois régences du Maghreb avec lesquelles Stockholm a conclu des traités de paix au cours de la première moitié du XVIII^e siècle : avec Alger en 1729, Tunis en 1736, Tripoli de Barbarie en 1741, pour favoriser l'essor de son commerce et protéger le pavillon suédois des atteintes des corsaires barbaresques. L'exemple suivant montre comment fonctionne un réseau d'information consulaire, et comment il peut dysfonctionner en raison des aléas politiques, de la disgrâce d'un consul auprès d'une régence, ou de l'effet domino d'une entrée en guerre. Il traduit aussi la prégnance des stéréotypes culturels, des représentations du despotisme oriental et ses traductions politiques brutales – ou, à l'inverse, ici la surprise devant une transition sans heurt.

Messieurs du Bureau du Président de la Chancellerie Royale à Stockholm

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accompagner ci-joint trois lettres pour vous Messieurs qui me sont parvenues hier d'envoi de Monsieur Brandel consul de Sa Majesté à Alger, vous y apprendrez sans doute la mort du dey Mahomet Pacha qui décéda le 12 de ce mois et fut de suite remplacé par le grand trésorier Hassan, cet événement si dangereux dans un gouvernement électif et aussi turbulent que cette régence s'est passé le plus tranquillement du monde et j'apprends avec une vive satisfaction qu'un des premiers soins du nouveau dey a été de confirmer le traité de paix avec la cour de

Suède, ainsi notre commerce a tout lieu d'espérer que la navigation dans la Méditerranée n'a rien à redouter des corsaires algériens et que la bonne harmonie continuera à se maintenir⁸.

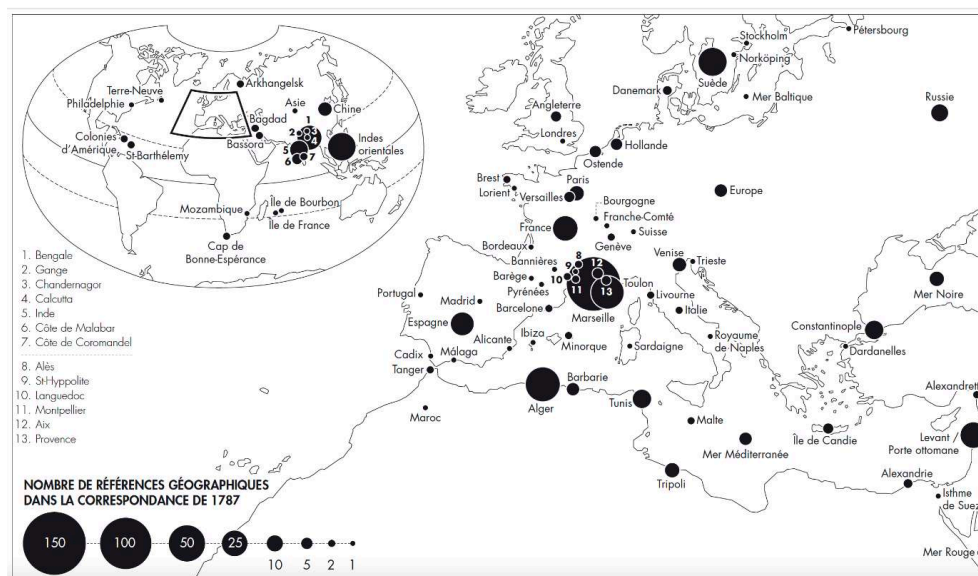
- 5 Dans ses lettres, le consul se fait aussi analyste, ce qui lui permet de valoriser son capital informationnel. C'est tout particulièrement le cas lorsqu'il présente les changements en Méditerranée, qu'il s'agisse de l'intervention de nouvelles puissances comme la Russie de Catherine II et les États-Unis ou de reconfiguration des rapports de force commerciaux et stratégiques, comme ici au début de la Restauration de Louis XVIII :

Le nombre des navires suédois entrés en ce port dans le courant de l'année dernière a de beaucoup dépassé celui de toutes les années qui avaient été les plus prospères à notre commerce, tout promet la continuation d'aussi brillants succès, à la vérité la suppression de l'ordre de Malte ayant enlevé aux côtes du Levant les entraves de la navigation ottomane, la marine grecque a, ces dernières années pris un essor trop important pour ne pas fixer les regards de la politique des nations maritimes : de nombreux et superbes bâtiments construits dans l'archipel affluent dans les ports de la Méditerranée, quelques-uns dépassent le détroit visitent les côtes du Portugal, poussent même leurs courses jusqu'au Brésil et rivalisent ainsi avec des pavillons plus anciennement connus, dès lors il n'est pas surprenant que le cabotage des côtes du Grand Seigneur, surtout celui entre l'Égypte et Constantinople qui jadis était le riche patrimoine des bâtiments provençaux ne soit maintenant presque exclusivement cultivé par les sujets de la Porte, toutefois dans l'ancien temps le pavillon suédois avait également rencontré de bonnes récoltes sur les côtes de l'Égypte ; j'en conservais trop vivement le souvenir pour ne pas désirer de voir ces relations se rétablir et mon devoir de contribuer de toutes mes facultés à l'accroissement de notre navigation y portait mon zèle, c'est donc avec joie qu'il m'a réussi de faire procurer à la fois à quatre très gros navires suédois des emplois avantageux pour aller d'ici prendre des chargements à Alexandrie et si comme tout l'annonce le premier résultat de la reprise de cette ancienne branche est couronné d'un heureux succès, elle ne sera pas une des moins importantes de notre navigation dans la Méditerranée : une toute autre et absolument nouvelle branche vient également de se présenter ici pour nos bateaux, ce sont les expéditions qui paraissent devoir se multiplier de ce port pour Saint-Domingue, avant-hier quatre navires suédois ont mis à la voile pour cette destination, du résultat de ces premières opérations dépend le plus ou moins d'activité que ce commerce procurera à notre pavillon, s'il est heureux, nul doute que grand nombre de nos navires y seront annuellement employés.⁹

- 6 Au cours des années 1780, la veille assurée par Fölsch déborde progressivement du seul champ méditerranéen pour prendre en compte aussi bien les Amériques que l'Asie, témoignant de la globalisation commerciale alors à l'œuvre. En 1787, Fölsch présente ainsi ses observations sur Saint-Barthélemy, île antillaise que la France vient de céder à la Suède, et envisage l'affrètement de navires suédois pour l'océan Indien. C'est le positionnement mondial du port de Marseille qui est donné à lire à travers les yeux du consul de Suède, désireux de mettre en avant les possibilités de commerce et de navigation qui s'offrent aux capitaines suédois, et d'en profiter au passage en tant que négociant pour ses propres affaires.
- 7 L'actualité détermine aussi la géographie des observations de Fölsch, ainsi lorsqu'en 1781 il « couvre » la prise de Minorque par les Espagnols et accueille à Marseille les ambassadeurs du souverain marocain. En revanche, en 1787, les tensions croissantes entre la Russie et l'Empire ottoman déplacent son regard de manière plus

soutenue vers l'Europe orientale, le Levant et la mer Noire, jusqu'au conflit dont il capte les échos et les restitue à ses autorités de tutelle.

Carte 2 : Lieux mentionnés par François Philippe Fölsch dans la correspondance consulaire de 1787



Expertise et polyvalence, la quadrature du poste consulaire

- 8 Saisir l'ensemble de la correspondance professionnelle de Fölsch permet de mesurer l'étendue des champs d'intervention du consul de Suède. Il doit en premier lieu assister les capitaines de navire suédois. Le service consulaire s'inscrit dans l'ensemble du dispositif étatique suédois qui porte le consul à interagir avec d'autres serviteurs de l'État, et à concourir ainsi au bon accomplissement des fonctions de ces derniers. Plus épisodiquement et en relation avec l'ambassadeur à Paris et Versailles, le consul joue un rôle de représentation diplomatique à l'occasion du passage à Marseille de personnalités importantes.
- 9 La protection des intérêts du commerce suédois passe avant tout par une réaction rapide à toute mesure qui pourrait s'avérer préjudiciable. Ainsi Fölsch rédige-t-il par exemple, « sans perte de temps », un mémoire pour contrecarrer les groupes de pression de producteurs de fer français, qui « intriguent auprès du ministère pour obtenir une augmentation des droits sur les fers venant de l'étranger » (3 octobre 1785). Mais c'est avant tout la protection due à la navigation suédoise qui requiert son intervention active, qu'il s'agisse de l'assistance aux « marins suédois disgraciés » (12 octobre 1781) ou des tentatives d'endiguer les désertions sur les navires suédois (7 mai 1797).
- 10 Traversant deux conflits internationaux majeurs au cours de sa carrière, la guerre d'Indépendance américaine (1776-1783) et les guerres de la Révolution et du Premier Empire (1792-1815), François Philippe Fölsch s'emploie tout particulièrement à assister les capitaines suédois victimes de la course. En cas de prises de navires suédois par des corsaires français, le consul doit se renseigner, venir au secours des équipages

et prendre les mesures de sauvegarde des intérêts des armateurs, s'activer auprès des autorités compétentes, informer l'ambassadeur de Suède à Paris, fournir une relation précise à la cour à Stockholm, et se mettre en avant en cas de succès pour chercher à en tirer profit. Lorsque les affaires relatives aux navires suédois amenés dans les ports étrangers et jugés de bonne prise par les consuls de France à Alicante ou Carthagène sont évoquées en appel devant le tribunal civil à Aix-en-Provence, Fölsch tente ainsi d'en obtenir la mainlevée (23 août 1797), ce qui lui impose de nombreux déplacements à Toulon ou à Aix (8 mars 1798), lui occasionne des frais et lui prend du temps.

- 11 Le consul doit en outre prendre les dispositions nécessaires pour informer de manière efficace les capitaines de navires suédois lors de l'organisation des convois pour les escorter vers la Suède en temps de guerre (« j'ai fait imprimer et afficher à notre bourse l'avis », 19 janvier 1781) ou encore pour leur communiquer les ordres des collèges du Commerce et de la Chancellerie, qui par exemple notifient en 1797 à Fölsch l'interdiction faite aux capitaines suédois de charger des grains pour les ports du Sud du Maroc (17 mai 1797).
- 12 Serviteur du roi, Fölsch interagit avec d'autres agents de la couronne, militaires et civils, à Marseille et ailleurs, et se doit plus généralement de fournir tout service que Stockholm peut requérir. Des navires de guerre suédois croisent certaines années en Méditerranée. Les consuls sont alors appelés à leur apporter assistance et Fölsch ne se dérobe pas : « À l'arrivée ici de ces frégates, je m'empresserai de rendre aux officiers-commandants tous les services qu'ils ont droit d'exiger de moi » (15 décembre 1780). En 1802, il passe les commandes nécessaires à l'entretien des trois frégates suédoises en Méditerranée, qui ont été doublées en cuivre sans que les peintures en fer du gouvernail n'aient été changées, ce qui entraîne un phénomène de corrosion accélérée (12 octobre 1802).
- 13 Des circonstances exceptionnelles et des faits divers peuvent enfin requérir des interventions auprès de différentes autorités afin de prévenir des conséquences dramatiques pour les intérêts suédois. En 1781, l'équipage d'un navire napolitain attaque dans le port de Marseille, sabre à la main, les marins maures que le consul suédois d'Alger avait fournis à un capitaine suédois qui en avait besoin pour compléter son équipage. Pour éviter l'accident diplomatique, Fölsch fait soigner les quatre blessés, demande au commandant du port d'arrêter les coupables, et lorsque celui-ci doit rebrousser chemin face à « plus de 80 Napolitains bien armés », il emprunte « la voie plus longue de la justice », arrivant enfin à faire saisir le navire, faute d'avoir pu mettre la main sur l'équipage (26 novembre 1781). Quatre ans plus tard, Fölsch rappelle encore l'affaire dans sa correspondance, prenant soin de se mettre en avant : ses « peines et soins » ont permis d'obtenir « justice et ample satisfaction » et « sans doute (*sic*), contribué à faire estimer davantage notre nation » à Alger (4 juillet 1785).

Entretenir un nœud informationnel au sein du réseau consulaire suédois

- 14 À la lecture de la correspondance, le consulat de Suède à Marseille apparaît moins comme un maillon dans la chaîne consulaire mise en place par Stockholm, que comme une plaque-tournante dans la réception et la restitution des informations qui lui parviennent, notamment en provenance d'autres postes – suédois, mais aussi danois ou représentants les intérêts d'autres puissances, que Fölsch côtoie à Marseille – qu'il

annonce ou double, pour éviter les pertes et les retards dans la réception. Ce nœud marseillais en matière de communication est non seulement perceptible à travers l'activité épistolaire de notre consul, mais lui donne à la fois une valeur ajoutée et son crédit auprès des autorités de Stockholm. Parfois, le relais des correspondances échangées entre les consuls suédois de la rive sud et la cour de Stockholm, occupe toute la transmission du jour : « dépourvu de nouvelles assez intéressantes [...] la présente sera uniquement pour avoir l'honneur d'accompagner ci-joint une lettre de M. Tulin consul de Sa Majesté à Tunis que je viens de recevoir dans cet instant » (12 novembre 1781).

- 15 En tant que consul et négociant, François Philippe Fölsch est aussi régulièrement sollicité pour répondre aux commandes passées par la Cour de Stockholm et l'aristocratie suédoise : une tabatière (7 avril 1780), des provisions (5 mars 1781 ; 21 février 1783), des plumes d'autruche (introuvables pour cause de peste, 23 janvier 1786), du marbre, fort probablement italien (10 janvier 1791), commandes que Fölsch s'empresse de satisfaire et de faire acheminer vers Stockholm. L'échange d'informations s'articule ici à l'envoi d'objets, justifiant l'intérêt pour une histoire matérielle aussi bien des correspondances que des objets qu'elles accompagnent.
- 16 En 1784, Gustave III de Suède voyage incognito et passe par Marseille (4 juin 1784). Même dans ce cas de figure exceptionnel, le service au souverain s'inscrit plus largement dans les devoirs dus par le consul à tout voyageur de qualité. Par Marseille transitent en effet plusieurs personnalités et voyageurs de passage. S'il s'agit parfois uniquement d'informer les autorités de la qualité des voyageurs (6 septembre 1784), Fölsch est parfois amené à leur prêter une assistance plus ou moins poussée en fonction de leur rang, dans le cadre d'un véritable rôle diplomatique. Le consul déclare ainsi s'être « cru obligé de lui rendre [à l'ambassadeur de Tripoli] [...] tous les services qui dépendent de moi et je lui ai tenu compagnie autant que mes affaires me le permettent » (janvier 1781). À l'occasion du passage des deux ambassadeurs du Maroc, il recherche un chirurgien pour une intervention à l'œil de l'un d'entre eux (18 mai 1781), puis affrète avec « beaucoup de peine », en raison de la guerre, un navire pour le transporter à Malte (3 août 1781). Les séjours de ces personnalités posent parfois de véritables casse-têtes que Fölsch doit résoudre, ainsi lorsqu'il doit trouver à Marseille un tailleur capable d'habiller un Turc « à la mode de son pays » (9 octobre 1792). Ces séjours peuvent occasionner des frais considérables (5 869 livres tournois, en 1781, pour les deux ambassadeurs marocains) dont Fölsch doit faire l'avance, avant de demander le remboursement à la cour de Suède, sans manquer de souligner au passage que, dans de pareilles occasions, il n'a pas chargé « de droit de commission sur ce compte pour mes peines, non plus qu'aucun dédommagement, de mes dépenses particulières pour les politesses que j'ai dû faire à ces Maures » (10 août 1781).
- 17 Les cas de captures de navires suédois par les courses méditerranéennes et des procédures judiciaires qu'elles déclenchent sont quant à eux particulièrement emblématiques de l'utilité d'un consul et du concours qu'il peut apporter en temps de crise. Dans sa correspondance, Fölsch rend en effet compte de ses interventions et de la stratégie dans laquelle elles s'insèrent. Prenons pour exemple *Le Quintus*, navire suédois condamné en première instance à Carthagène en 1797 par le consul français¹⁰. Il est jugé en appel au tribunal civil du département des Bouches-du-Rhône séant à Aix-en-Provence l'année suivante, avant de passer devant le conseil des prises récemment

institué par Bonaparte, après la cassation de l'arrêt rendu à Aix. Fölsch mentionne l'affaire du *Quintus* à deux reprises dans sa correspondance. Le 8 mars 1798, il écrit au chancelier de la cour Fredrik Wilhelm von Ehrenheim¹¹ :

[...] j'ai été chargé de poursuivre pour les quatre navires suédois ci-après dont les corps ont été déclarés bonnes prises sous le prétexte de quelques irrégularités dans les documents de bord.

1°. Vaisseau *Fäderneslandet* capitaine Sohlberg appartenant à Monsieur Lars Reimers Peterson de Stockholm, en lest, condamné par le consul de France d'Alicante.

2°. Brigantin *Quintus* capitaine Luthman appartenant à Monsieur Beckman à Gothembourg, condamné par le consul de Carthagène, était en lest.

3°. Brigantin *l'Ancienne Amitié* capitaine Ohlson de Lassahn en Poméranie qui en est le propriétaire parti d'Amsterdam en destination pour Smyrne avec une cargaison qui vaut 425 000 livres de France appartenant en partie au Grand Seigneur et partie à des négociants ses sujets à Constantinople et Smyrne ; corps et cargaison déclarés bonne prise par le consul de Carthagène ; je suis chargé également de la défense de la cargaison et correspond à cet effet avec l'ambassadeur ottoman à Paris.

4° Navire *Charles Frédéric* capitaine Bartels de Wolgast en Poméranie appartenant au bourgmestre Canzler, parti de [Saint-] Pétersbourg pour Gênes et Livourne avec une cargaison d'environ 150 000 [livres de France] confisqué par le consul de Malaga.

- 18 Le 20 juin, il informe le chancelier de la cour de la suite de l'affaire, mais montre aussi à sa tutelle qu'il ne ménage pas ses efforts, malgré l'adversité, pour obtenir gain de cause¹². Le 23 août, il doit reprendre la présentation de l'affaire dans une lettre adressée au Grand chancelier Fredrik Sparre :

Votre Excellence aura sans doute été informée par la correspondance de Monsieur l'envoyé extraordinaire baron d'Ehrensward de Madrid et des consuls de Sa Majesté dans les différents ports d'Espagne du grand nombre de bâtiments suédois arrêtés par les corsaires français ; les consuls de France qui ont le droit de juger sur la validité de ces arrestations, lorsqu'ils ne trouvent aucune espèce de prétexte pour condamner les navires ou les cargaisons, les mettent en liberté sans leur allouer la moindre indemnité, mais par contre à la moindre irrégularité qu'ils croient trouver dans les papiers de bord, ils déclarent de bonne prise les cargaisons et jusqu'aux navires même. C'est ainsi qu'un capitaine Sohlberg de Stockholm et un capitaine Luthman de Gothembourg ont eu leurs bâtiments confisqués le premier par sentence du consul de France à Alicante et l'autre par celui de Carthagène, heureusement que ces jugements sont soumis à l'appel par devant le tribunal civil du département des Bouches-du-Rhône séant à Aix et que je n'ai pas manqué de poursuivre cet appel avec toute la vivacité nécessaire ; en sorte que je suis dans l'espérance de réussir à faire restituer ces bâtiments, mais quelque ardeur que je puisse apporter à remplir mon devoir, je ne puis me dissimuler combien la position des capitaines et de leurs propriétaires est cruelle, car les frais ajouteront considérablement aux autres pertes et comme le tribunal n'a jusqu'à présent condamné aucun des corsaires capteurs à des indemnités envers les neutres arrêtés, mes espérances ne vont point jusqu'à me flatter d'en obtenir quoique je ne manque pas d'en demander.

Je suis vraiment affecté de n'avoir pas des nouvelles plus agréables à rapporter à Votre Excellence mais de quelle nature qu'elles soient, vous voudrez bien Monseigneur compter sur mon exactitude, ainsi que sur mon zèle à remplir mes devoirs et mon respectueux et vif empressement à rechercher la continuation de votre protection et de votre bienveillance¹³.

Conclusion

- 19 L'historiographie de la Méditerranée a mis l'accent sur l'importance des « hommes de l'entre-deux » dont les compétences sont particulièrement utiles aux puissances européennes pour échanger et négocier avec les autorités ottomanes comme avec les régences barbaresques¹⁴. Pratique des langues, crédit personnel auprès des puissants, juste évaluation des liens de familiarité tout en n'étant pas pris pour une « créature » des autorités locales –avec le risque d'être déconsidéré par ses pairs –, sont particulièrement sollicités par les autorités de tutelle et donnent lieu à la production d'archives et de témoignages dont se repaît l'ogre historien. Mais dans le cas de puissances non-méditerranéennes comme la Suède dont le nombre de canaux d'information et d'agents sur le terrain est plus restreint, le rôle de ces consuls-experts est d'autant plus important et doit nous inviter à multiplier les études de cas comme les sondages dans les gisements épistolaires. Le dynamisme actuel des recherches sur les consuls européens en Méditerranée doit donc aussi profiter aux consuls représentant les puissances « nordiques »¹⁵.

NOTES

1. Pierre-Yves Beaurepaire, Fredrik Thomasson et Silvia Marzagalli, avec la collaboration de Gustaf Fryksén (éd.), *L'œil de Stockholm. La correspondance du consul François Philippe Fölsch à Marseille, 1780-1807*, Paris, Classiques Garnier, 2021.
2. L'édition de la correspondance consulaire de François Philippe Fölsch commence le 7 avril 1780 avec sa nomination comme consul de Suède à Marseille et s'interrompt le 10 avril 1807 à l'occasion de la rupture des relations diplomatiques et la guerre entre la France et la Suède.
3. Lettre de Jean Christophe Hornbostel à Jean Abraham Grill, Nordiska Museet, Stockholm, fonds Grill, Marseille, 26 juin 1769.
4. Riksarkivet (Stockholm), Diplomatica Gallica 510, lettre de Henri Jacques Fölsch, Marseille, 27 octobre 1777, où Fölsch précise que Halenius lui a proposé « de le [le fils de Fölsch] prendre avec lui de l'occuper dans son comptoir, pour apprendre le commerce et tout ce qui a rapport aux fabriques du Royaume, pour en étendre la consommation dans l'étranger ».
5. Ce séjour est mentionné dans la lettre de Fölsch du 21 août 1780.
6. Les bureaux de santé ont la responsabilité de l'application de strictes mesures de confinement de la part des navires qui viennent du Levant, où la peste est présente à l'état endémique.
7. Riksarkivet (Arninge), Konsulatarkiv Marseille, B1-3, vol. 11, p. 58-60.
8. Riksarkivet (Stockholm), Diplomatica Gallica 512, 29 juillet 1791.
9. Riksarkivet (Stockholm), Utrikesdepartementet/Kabinettet för utrikes brevväxlingen, Huvudarkivet 1681-1952, Inkomna handlingar, Skrivelser från konsulerna, Frankrike 1809-1880, vol. 58, François Philippe Fölsch à Lars von Engeström, ministre des Affaires étrangères, Marseille, 15 janvier 1816.
10. Sur l'affaire du *Quintus*, voir Pierre-Yves Beaurepaire, « 'No law ever prohibited neutral caravans in time of war'. Defense, illustration, and... fragility of neutral shipping in the late

eighteenth-century Mediterranean », *International Journal of Maritime History*, vol. 28 :1, février 2016, p. 180-192.

11. Riksarkivet (Stockholm), *Diplomatica Gallica* 512, 8 mars 1798.

12. Riksarkivet (Stockholm), *Diplomatica Gallica* 512, lettre du 20 juin 1798.

13. Riksarkivet (Stockholm), *Diplomatica Gallica* 512, 23 août 1797.

14. Bernard Heyberger et Chantal Verdeil (dir.), *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2009.

15. Parmi de nombreux titres, citons Jörg Ulbert et Gérard Le Bouëdec (dir.), *La fonction consulaire à l'époque moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006 ; Arnaud Bartolomei, Guillaume Calafat, Mathieu Grenet et Jörg Ulbert (dir.), *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XIX^e)*, Rome-Madrid, Casa de Velázquez-EFR, 2017 ; Silvia Marzagalli (dir.), *Les Consuls en Méditerranée, agents d'information XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, Les Méditerranées 7, 2015 ; Silvia Marzagalli, Jörg Ulbert (dir.), *Les études consulaires à l'épreuve de la Méditerranée*, 2016, n° 93 ; Silvia Marzagalli, Jörg Ulbert (dir.), *De l'intérêt d'être consul en Méditerranée, XVII^e-XX^e siècle*, 2019, n° 98 ; Christian Windler, *La Diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002.

RÉSUMÉS

Cet article présente une décennie de recherches collectives et d'édition critique de la correspondance de François Philippe Fölsch, consul de Suède à Marseille, premier port français à égalité avec Bordeaux à la fin du XVIII^e siècle. Dirigées par l'auteur avec Fredrik Thomasson et Silvia Marzagalli, elle a donné lieu à la publication en 2021 aux éditions Classiques Garnier, de L'œil de Stockholm. La correspondance du consul François Philippe Fölsch à Marseille, 1780-1807.

This article presents a decade of collective research and critical editing of the correspondence of François Philippe Fölsch, Swedish consul in Marseilles, the first French port on a par with Bordeaux at the end of the eighteenth century. Directed by the author with Fredrik Thomasson and Silvia Marzagalli, it led to the publication in 2021 by Classiques Garnier of L'œil de Stockholm. La correspondance du consul François Philippe Fölsch à Marseille, 1780-1807.

INDEX

Mots-clés : consul, réseau consulaire, circulation de l'information, Méditerranée moderne

Keywords : consul, consular network, circulation of information, Early modern Mediterranean

AUTEUR

PIERRE-YVES BEAUREPAIRE

Pierre-Yves Beaurepaire est Professeur d'histoire à l'université Côte d'Azur et membre de l'Institut Universitaire de France. Spécialiste du siècle des Lumières, il a publié une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels *La France des Lumières 1715-1789* (Folio Histoire, 2022), *Les Lumières*

et le Monde. Voyager, explorer, collectionner (Belin, 2019), Illuminati. De la société secrète aux théories du complot (Tallandier, 2022), prix du Sénat du livre d'histoire (2023).